

**DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES**

**COMMUNE D'AGOS -VIDALOS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**26 septembre 2016**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize et le vingt six septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 20 septembre deux mille seize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABBADIE Jean-Marc

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
11	11	11

**Présents :**

M. ABBADIE Jean-Marc, Maire -

M<sup>me</sup> MOURET Simone - Messieurs BATTISTON Patrick - LACRAMPE Alain, Adjoints -

M<sup>me</sup> LANCIEN Catherine- GALCERA Valérie - Messieurs SASSUS Lucien - MAYSTRE Yves  
ASELMEYER Yves - VERGE Didier - SOUTRIC Pierre

**Secrétaire de séance :** Madame LANCIEN Catherine

---

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la dernière séance, nulle observation n'est faite, il est approuvé à l'unanimité.

**2016/38 - Bail SOCARL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'à la demande de la DREAL, le bail existant entre la commune et la société SOCARL est à réviser par avenant.

Depuis 2011, il est renouvelé par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de :

Donner pouvoir à Monsieur le Maire de préparer avec Maître Roca l'avenant qui prendra en compte la durée d'exploitation jusqu'en 2033 avec effet rétroactif depuis 2011.

**2016/39 - Bail LEONARD**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du renouvellement du bail de Monsieur Léonard qui est arrivé à expiration en 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

Donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour préparer avec Maître Roca le nouveau contrat,

Le conseil Municipal décide de renouveler un bail sur la parcelle n°1245 moyennant un loyer annuel de 2000 € HT/an et de vendre la parcelle section B n°1244 à 12 € HT le m<sup>2</sup>.

### **2016/40 - Vente des terrains n°1 et 3 - Lotissement Sen Cesté**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente des derniers terrains du lotissement Sen Cesté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité,

- la vente du lot n°1 à Mme Marion Batan au prix de 70 € TTC le m<sup>2</sup>,
- la vente du lot n°3 à Mr et Mme Furlan au prix de 70 000 € TTC,

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour passer les actes auprès de Maître Roca, Notaire.

### **2016/41 - Vente du terrain à la SCI « Les Arrailles »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente des parcelles n° 842 et 1247, pour une superficie de 6 000 m<sup>2</sup>, à la société « Les arrailles ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le prix de 12 € HT le m<sup>2</sup>,

De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour préparer l'acte de vente avec Maître Roca, Notaire.

### **2016/42 - Terrain Monsieur PONNAU**

Monsieur le Maire informe que lors de la construction de la 2x2 voies, Monsieur Ponnau, propriétaire d'un terrain sur le tracé de cette voie de circulation, avait été exproprié. Monsieur Ponnau avait demandé à bénéficier d'une surface équivalente dans un terrain jouxtant sa propriété.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour régulariser ce dossier à Maître Roca, Notaire.

La Commune prendra à sa charge les frais à hauteur de 650 €.

### **2016/43 - Matériel informatique**

Monsieur le Maire expose de la nécessité du renouvellement du matériel informatique. Monsieur Azelmeyer informe le Conseil Municipal des devis et de la comparaison des offres entre les Sociétés Micro-Com de Lourdes et l'Atelier Informatique d'Argelès-Gazost.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le choix du moins disant, soit la Société Micro-Com pour une dépense de 2 000 € incluant un ordinateur de bureau et un ordinateur portable.

## QUESTIONS DIVERSES

- Renouvellement de la convention avec la SPA
- Monsieur le Maire prendra contact avec Mr Changuy de la DREAL pour avancer le dossier avec le SIRTOM.

La séance est levée à 22h30.

### Feuille de clôture du conseil municipal du 26 septembre 2016

2016/38 - Bail SOCARL

2016/39 - Bail LEONARD

2016/40 - Vente des terrains n°1 et 3 - Lotissement Sen Cesté

2016/41 - Vente du terrain à la SCI « Les Arrailles »

2016/42 - Terrain Monsieur PONNAU

2016/43 - Matériel informatique

#### Questions diverses

- Convention SPA
- Dossier SIRTOM

<i>ABBADIE J.Marc</i>	<i>MOURET Simone</i>	<i>BATTISTON Patrick</i>
<i>LACRAMPE Alain</i>	<i>MAYSTRE Yves</i>	<i>ASELMEYER Yves</i>
<i>LANCIEN Catherine</i>	<i>SASSUS Lucien</i>	<i>GALCERA Valérie</i>
<i>VERGE Didier</i>	<i>SOUTRIC Pierre</i>	